

1.5 Épilogue

1. Certains en ont déjà pris conscience. Henri TISOT : « Tout bien pesé, je crois qu'il faudrait des paroles pour le temps de paix, et le texte que nous connaissons pour le temps de guerre. »

2. CLEMENCEAU Georges, *Discours prononcé par M. Clemenceau à la Chambre des députés, le Jeudi 30 Juillet 1885. Politique coloniale*. Paris, Bureaux du journal *La Justice*, 1885, p. 22–23. (Il fut également le fondateur et le rédacteur en chef de *L'Homme libre*. Journal quotidien du matin. Paris, [s. n.], 1913–1957. Entre autres.) Michel SERRES, 9 mai 2008 : Ce n'est pas seulement un imaginaire raciste, c'est une tradition qui a été si longue qu'elle a fondé beaucoup de traditions politiques, beaucoup de philosophies du droit.»

3. *Les Muses sans-culottides...* (1793). REFRAIN : Aux armes, citoyens ! ne nous reposons pas, Marchons, marchons, | Préparons-nous à de nouveaux combats.

4. LAMIGEON Vincent, « Ventes d'armes : la France talonne désormais la Russie », *Challenge*, 28 août 2017. C'est avec leurs armes que les terroristes commettent leurs attentats.

5. Avec une majuscule, s'il vous plaît ! Si cela ne tenait qu'à moi, j'utiliserais volontiers une « lettre 2 points ».

6. Pour les références complètes, veuillez vous reporter à la *Bibliographie*.

PEUT-ON ESPÉRER qu'un jour les Français seront en mesure de comprendre que les lois ... ne peuvent être les mêmes en temps de paix et en temps de guerre¹. Car le **verbiage** que nous devons régulièrement supporter – cette étude en est une des trop nombreuses illustrations – vient de cette incapacité. Je devrais dire : de cette déchéance intellectuelle et morale.

Car enfin, que peut-on attendre d'individus dont la religion, la théorie civilisatrice, est la guerre. Reprenons le *Discours* que G. CLEMENCEAU prononça le 30 juillet 1885 devant les députés² :

Pages 25–26 : M. Clemenceau. — [...] Ce que je veux examiner, c'est la théorie gouvernementale, la théorie civilisatrice, la théorie politique qui est au fond de toute cette discussion. On nous dit : le recueillement, l'abstention, l'effacement, c'est la décadence, c'est la ruine. Il faut l'activité guerrière ; il faut se répandre dans le monde, s'emparer de territoires. Voilà comment on peut devenir un grand peuple ! Je commence par constater que c'est la première fois que l'on dit ouvertement ces choses. **Oui, c'est la première fois qu'on recommande à un peuple comme un système, les expéditions guerrières continues.** ¶ Tous les gouvernements, quels qu'ils fussent, ont préconisé la paix ; l'Empire lui-même **ne pratiquait pas sa maxime**, mais disait : l'Empire c'est la paix. ¶ Prenez, en Europe, tous les gouvernements qui se sont développés, fondés par la guerre ; tous ces gouvernements formulent bien haut la théorie de la paix. Ils ne demandent rien, disent-ils, que des frontières assurées et ils ne rêvent rien que le développement pacifique de l'activité nationale. ¶ C'est la première fois qu'un homme qui a été à la tête d'un gouvernement vient rétrospectivement faire la théorie de sa politique et dire : **Ma politique c'est la théorie, non pas du rayonnement pacifique, mais du rayonnement par la guerre ; ma politique, c'est une succession d'expéditions guerrières aux quatre coins du monde ; ma politique, c'est la guerre**³ ! Non pas la guerre en Europe — je ne veux pas donner aux **paroles de M. Jules Ferry** un sens et une portée qu'elles n'ont pas, — mais enfin la politique qu'il nous a exposée, c'est une série d'expéditions guerrières en vertu desquelles on fera plus tard des actes commerciaux profitables à la nation conquérante. ¶ Voilà la théorie qui a été apportée à cette tribune. (*Réclamation au centre.*)

« La France est devenue le troisième exportateur d'armement en 2017, derrière les Etats-Unis et la Russie, selon le cabinet IHS. Sur un marché en contraction dès 2018, Paris pourrait même passer devant Moscou⁴. » De nos jours, le titre préféré des « premiers commis de l'État » n'est-il pas celui de : **Chef de guerre**⁵.

En 1830, Michel CHEVALIER rappelle p. 133–134⁶ : Cet hymne de sang, ces imprécations atroces, témoignent non du danger de la patrie, mais de l'impuissance de la poésie libérale ; poésie sans inspiration hors de la guerre, de la lutte ou de la plainte ; qui se complait à l'ombre des cyprès et des saules pleureurs, au milieu des tombeaux, dans le silence de la solitude qui se pâme à contempler les batailles sanglantes, qui s'enivre au spectacle des fléaux, des tor-

1. Autre exemple: depuis que la peine de mort a été abolie – ce qui a demandé près de deux siècles – on ne guillotine plus: on assassine, on suicide, on pousse au désespoir, on paupérise, on manipule, on conditionne, etc. Sans oublier les insultes. Voyez – entre autres – Arnaud-Aaron UPINSKY, *Comment vous aurez tous La tête ou la parole coupée. Le calcul et la mort sont les deux pôles de la politique.* Préface de Marcel JULLIAN, Paris, O.E.I.L., 1991.

2. Pour écrire le chant de guerre qui lui fut demandé, ROUGET DE LISLE a eu l'ingénieuse idée de s'inspirer, non seulement de la littérature existante – tant ancienne que moderne – mais également des propos tenus lors des nombreuses réunions auxquelles il a assisté, de ce qu'il a pu lire et écrire dans la presse, de ce qu'il a entendu dans la rue, sur la place publique... N'est-ce pas d'ailleurs la raison pour laquelle le peuple d'alors s'est spontanément reconnu dans ce chant.

3. Adolphe ROBERT, Edgar BOURLON, Gaston COUGNY... 1891.

4. VENDÉE... séance du 22 août 1879, p. 144: Mais l'ennemi, c'était l'étranger, c'était la Prusse, et Chateaubriand a pu écrire avec raison cette belle phrase: « A cette époque, l'épée de nos soldats à la frontière fit contrepoids à la hache révolutionnaire des échafauds du champ de Mars ». [...] Rouget de l'Isle fut forcé peu après de se sauver en Suisse pour n'être pas décapité au chant même de cette *Marseillaise* dont il était l'auteur. [Le parrain dudit chant – Frédéric DE DIETRICH – n'eut pas cette chance.]

5. Comme pratiquement tout le monde, si Victor HUGO aimait la musique, il n'appréciait guère les paroles. Il a d'ailleurs songé à les changer.

tures et du désespoir; poésie vivant de colère, de haine et d'égoïsme, pour qui l'amour social et les affections générales sont un poison mortel; qui sait également écraser à coups de canon, brûler à petit feu, et tuer à coups d'épingles¹, **mais qui n'a point emporté du Ciel le feu divin qui vivifie.** »

En 1879, Roger NÉOL, ajoute p. 143: « *Ces féroces soldats, ce sang impur, ces sillons abreuvés* choquent comme des grossièretés s'adressant surtout à la matière, aux instincts bas et haineux; il semble que le propre d'un chant patriotique soit d'éveiller les sentiments nobles dans l'âme du peuple qui se les ignore, d'exciter les passions généreuses, le dévouement, l'héroïsme, sans employer d'autres moyens que de grandes et viriles idées, et un langage pur et élevé. *La Marseillaise* n'est, d'un bout à l'autre, et c'est mon principal grief contre elle, qu'une phraséologie pompeuse et banale², qui a pu, à une autre époque de danger national, soulever par le **rhythme harmonieux de sa musique, surtout**, un enthousiasme naturel, mais qui, aujourd'hui, dans les jours de deuil pour le pays, est une anomalie et un indice de décomposition morale. »

Les auteurs du *Dictionnaire des Parlementaires français...*³ le confirment p. 151: « [...] Oui, la Marseillaise est un hymne sublime, **elle appartient à l'histoire**; ne renions pas nos pères; mais ne réveillons pas des haines réconciliées dans la tombe. Aujourd'hui **il n'y a plus de sang impur**; que le sang de l'homme soit sacré aux yeux de son semblable, comme il l'est aux yeux de Dieu... »

En 1918, Henri WELSCHINGER a parfaitement compris que l'esprit de *la Marseillaise* n'a rien à voir avec celui du *Chant de guerre* écrit et composé par ROUGET DE LISLE pour « renverser les cohortes étrangères » et non « pour soulever les pavés de Paris », que ce soit à son époque ou à la nôtre: « Ce n'était pourtant pas **un sang impur** qui allait couler sur la planche fatale; c'était, comme tout le sang qui avait déjà rougi cette place affreuse de la Révolution, **celui des innocents et des vrais patriotes.** [...] Qui aurait pu croire, en avril 1792, que ce que le poète chantait deviendrait un chant de mort contre des Français? [...] **Que de fois depuis n'a-t-elle pas retenti d'une façon sinistre dans nos émeutes, effrayant aussi bien l'Europe que la France elle-même!**... [p. 164]⁴.

1830 ... 1879 ... 1891 ... 1918 ... La liste est longue. Pour d'autres témoignages, consultez la *Bibliographie*.

Fait, ô combien révélateur:

- ✓ Bernard CLAVEL ne pense pas: 1. qu'un auteur-compositeur contemporain puisse proposer un hymne qui soit acceptable; 2. qu'il puisse être accepté **par un peuple qui ne rêve que de cocardes et par des hommes politiques qui ne pensent qu'à vendre des armes.**
- ✓ Benoîte GROULT: Comment d'ailleurs modifier les paroles? Il faudrait ressusciter Victor Hugo⁵ ou Claudel.

Là encore, la liste est longue. Lorsque je parle de déchéance intellectuelle et morale, ce n'est pas une insulte, mais un constat, confirmé par nombre d'auteurs d'hier et d'aujourd'hui, à commencer par Bernard CLAVEL et Benoîte GROULT, ou alors je ne sais pas lire. Cela dit, quelle réhabilitation pour Claude ROUGET DE LISLE, si critiqué de son vivant, que personne jusqu'à ce jour n'a pu égaler, pas même les deux auteurs précités. Car enfin, il me semble que ce qu'ils écrivent les concernent également.

1. J'accède partiellement au vœu de l'auteur pages 217–222. *L'Hymne national algérien* mérite que les Français le méditent : *Ô France! le temps des palabres est révolu | Nous l'avons clos comme on ferme un livre | Ô France! voici venu le jour où il te faut rendre des comptes | Prépare toi! voici notre réponse | Le verdict, Notre révolution le rendra | Car nous avons décidé que l'Algérie vivra | Soyez-en témoin! (ter) | Nos braves formeront les bataillons [...]*

2. Voyez les quatre premiers vers du cinquième couplet du *Chant de guerre*.

3. Georges CLEMENCEAU, *Au fil des jours*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1900 📖, p. 176 : C'est un grand malheur que dans les sociétés humaines, théoriquement destinées à assurer une part égale de sécurité, de liberté et de justice à tous, il se soit toujours rencontré des hommes pour s'arroger, sous des formes diverses, les bienfaits principaux de l'association commune, tout en célébrant hautement leurs propres vertus.

4. Il est vrai, c'est ce qu'enseignent les livres scolaires.

5. Guy TOMEL écrit p. 1 du *Journal des Débats...* du 13 oct. 1893 📖 : [...] si avec ses prix de série chaque corporation devient un corps privilégié et jaloux, nous verrons peut-être ce quatrième Etat d'ouvriers syndiqués balayé par un cinquième Etat, formés de serfs de la campagne qui ne sont pas tous morts, et des pêcheurs de nos côtes qui gagnent trente sous par jour en risquant quotidiennement leur vie, de tous les prolétaires, en un mot, contre tous ces privilégiés. C'est contre les syndicats que se ferait la révolution sociale, comme celle de 89 s'est faite en partie contre les corporations, s'il est vrai que l'histoire est un serpent qui se mord la queue.

6. Ouvrage cité ci-dessus 📖.

7. Ce n'est pas ce qu'enseigne la Bible : Dieu n'agrée pas l'offrande de Caïn, mais bien celle d'Abel, ce qui lui valut d'être assassiné par son frère !

8. Page 182, il cite un président : « Il y a ceux qui **triment dur**, et sans qui, **ni vous ni moi n'aurions de rentes**. [Ce qui serait d'une cruauté!...] C'est pas pour eux que vous demandez des lois. Vous avez tort, puisque c'est contre eux qu'on a fait tant de lois depuis si longtemps. **Il est temps de songer à eux.** »

9. Voyez la note 2 de la page 38. BOURDEAU Jean, « La Démocratie et l'après-guerre », *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, [s.n.], N° 347, Vendredi 25 Décembre 1922, p. 3, 2^e col. 📖 : « L'égalité des droits instituée par la Révolution a créé une nouvelle féodalité, celle de l'argent, armée d'un pouvoir formidable. »

En 1975 et 1977, Théodore MONOD a écrit dans *le Monde* : « [...] la France pacifique, lumière des nations, flambeau des peuples, avant-garde de la fraternité universelle, la France ceci, la France cela, **n'a pas de chant plus officiel et plus sacré qu'un appel aux armes, aggravé d'un refrain sanguinaire et raciste.** [...] On serait d'ailleurs heureux de savoir combien il y a de par le monde d'hymnes nationaux osant faire de la guerre un idéal et du sang versé un quasi religieux sacrement¹. »

De grâce, arrêtons avec la « France pacifique, lumière des nations, flambeau des peuples, avant-garde de la fraternité universelle ... » et que sais-je encore. Comme toute méthode, la *méthode Coué* a ses limites. **L'histoire des faits** nous apprend bien autre chose, ce que, à la suite d'auteurs inconnus du public et même de la quasi-totalité des historiens patentés ou auto-proclamés, je vais démontrer dans l'étude que je consacre actuellement à la Révolution française (3^e partie).

Il y a quelques années, un représentant du Gouvernement chinois dit ceci [je cite de mémoire] : « S'il y a un pays qui ne peut faire la morale aux autres, c'est bien la France. » Ces propos ont été repris par d'autres pays.

Ce n'est pas le refrain du *Chant de guerre* qui est sanguinaire et raciste, mais celui qui l'interprète et en fait son credo. Car il n'a jamais été dans l'intention de ROUGET DE LISLE de qualifier d'**impur** le sang des peuples², mais bien celui de ses dirigeants corrompus, avides de pouvoir, de richesses... qui ne cessent d'exploiter lesdits peuples sous toutes les formes possibles et imaginables³, ce qui est plus que jamais le cas aujourd'hui.

Pour la quasi-totalité des citoyens, la Révolution française fut celle du peuple⁴. Non ! ce fut celle du Tiers-état, c'est-à-dire de la bourgeoisie, de la basoche (« hommes en noir »), du bas clergé et des corporations. Le peuple, c'est le **quatrième état** (voir l'annexe 5, pages 233–234)⁵.


Contrairement aux castes de l'Inde, par exemple, si la division de la société française n'est plus clairement identifiée, elle n'en existe pas moins dans les faits. Quant aux hors-castes, s'ils ne portent pas le nom d'*Intouchables*, ils sont considérés comme des sang-grade, sans-logis, sans-travail, sans-fortune, sans-papiers... En bref, des parasites ! Ce que confirme l'actualité.

Dans *Au fil des jours*⁶, Georges CLEMENCEAU écrit page 178 :

On décida que le royaume porterait désormais le nom de République, et que le roi s'appellerait Président. La chose n'alla pas sans des difficultés très grandes. Il fallut d'abord couper le cou de tous ceux qui étaient d'avis que la République fut dénommée Royaume, et que le Président fut appelé Roi. Ces derniers, d'ailleurs, prirent leur revanche au centuple, et pendant un siècle et plus, on s'entremassacra frénétiquement pour ces deux mots. L'Église du Christ, toute benoîte, regardait faire, trempant d'occasion ses doigts dans « le **sang impur** » des infidèles, et proclamant toujours avec onction que le bon Dieu avait reconnu pour le plus digne le plus fort⁷. ¶ Eh bien! le croirait-on ? Cette immense révolution ne produisit rien, et le gouvernement continua de s'exercer **au profit des gouvernants, au détrimement des gouvernés**. Cela dura longtemps, dit la chronique. On dispute encore sur le nombre précis de siècles, mais on s'accorde à reconnaître qu'il y en eut beaucoup⁸.

Il n'est pas exact de dire que la Révolution ne produisit rien. En fait, elle enfanta le pire des gouvernements : la **ploutocratie**⁹, que cet « hymne » du patriotisme foncier illustre remarquablement :

Nous sommes tous ici de la même patrie, *non pas de celle, volage et légère, que le moindre orage fait fuir et disperse aux quatre coins du monde, mais de CETTE PATRIE DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, stable, attachée à la glèbe et à la pierre*, partageant les bons comme les mauvais jours du pays, et *constituant la véritable force* et la véritable richesse de la France.

De quand date cet « hymne » ? De qui est-il ? G. CLEMENCEAU répond à ces deux questions page 163 de l'ouvrage précité .

Les deux patries. Saviez-vous, qu'il y a différentes sortes de patries¹ ? J'en avais conçu le soupçon à voir certaines gens exploiter ce mot sans autres talents que de cabotage. M. Georges Deloison, qui est un psychologue, vient de tirer l'affaire au clair. En cherchant tout au fond de son âme, cet honorable avocat, qui exerce entre deux plaidoiries la fonction de propriétaire, a découvert une patrie de briques et de moellons qu'il recommande, en effusions lyriques, aux plus chaudes manifestations de nos émotions affectives. Ecoutez l'hymne du patriotisme foncier tel que l'entendit le 29 mars dernier la Chambre syndicale des propriétés immobilières de la Ville de Paris : [voir ci-dessus].

Pages 167-168, Georges CLEMENCEAU fait judicieusement remarquer qu'« en mourant pour la patrie matérielle des autres, il se trouvait que les non-propriétaires n'étaient pas aussi dupes que le croit M. Deloison, car ils donnaient leur vie pour sauvegarder quelque chose du génie des ancêtres dont la France a vécu et vit encore : **je dis la France qui a pensé, qui a parlé, et qui est plus connue dans le monde par ses écrivains et par ses artistes que par ses entrepreneurs de bâtisses et ses propriétaires.**

G. CLEMENCEAU a raison : il ne faut pas confondre la France avec cette France-là : les agriculteurs, les cultivateurs... avec les exploitants agricoles ; les artistes et artisans avec les industriels de la camelote ; ceux qui s'enrichissent par leur travail avec les spéculateurs et consorts ; là encore, la liste est longue.


J. BOURDEAU a raison², si « la perte des croyances a devancé l'acquisition des lumières, l'universel suffrage s'exerce sans éducation suffisante ; le manque de compétence se manifeste chez les élus. Un esprit critique, né de la demi-science, agit comme dissolvant général. Anéantissement graduel des mœurs, abaissement des esprits, médiocrité, vulgarité des goûts, substitution de la quantité à la qualité, tels sont les premiers fruits amers d'un état social sans équivalent dans le passé. » Que penserait-il de notre époque ?


Après avoir reproché à G. GUY-GRAND de se forger « de la démocratie un idéal préconçu qui ressemble à une idole », qui « compare ce qu'elle est en fait à ce qu'elle devrait être en droit », il engage les lecteurs à se poser la question : « La philosophie ne varie-t-elle pas au gré de chaque cerveau ? ».


Il ne manque pas davantage de faire observer que « la devise *liberté, égalité, fraternité* présente un caractère métaphysique [qui] exprime, non la qualité réelle des choses, mais une notion subjective, une idée que l'esprit s'était faite d'une société normale à la fin du dix-huitième siècle. » Dans les faits, « cette formule classique contient des antinomies insolubles » : « la liberté est foulée aux pieds ; l'égalité proclamée sert de masque à de nouvelles inégalités ». Quant à la fraternité ! ? S'il vous plaît, pas de gros mots.

J'ai déjà abordé la question de notre devise nationale dans mes écrits, mais il est prévu que je le reprenne.

Dans *Acceptons l'état de guerre perpétuelle et le monde se portera mieux*³, Rosa BROOKS fait remarquer que la distinction entre le temps de paix et le temps de guerre devient chaque jour de plus en plus arbitraire. Hélas, les faits lui donnent raison. Oubliant

1. Recherche GALLICA :
– "deux France", 875 résultats .

2. BOURDEAU Jean, *article cité*, p. 3, 6^e col. . Dans cet article, il commente l'ouvrage de Georges GUY-GRAND, *La Démocratie et l'Après-guerre*, Paris, Garnier frères, (s. d.) [1922].

3. BROOKS Rosa, « Acceptons l'état de guerre perpétuelle et le monde se portera mieux », traduit par Bérengère VIENNOT, *Slate.fr*, 21 août 2015 .

que le verbe est créateur, cette France-là – usant de son hymne, du commerce de ses armes – a contribué pour une large part à cette situation. L'actualité le confirme. Oui, s'il y a un pays qui ne peut se permettre de faire la morale aux autres pays, c'est bien cette France-là.

Le 30 août 1909, Georges MONTORGUEIL commente le refrain :

Aux armes, Citoyens [...] **que tout leur sang** abreuve nos sillons. ainsi : « Leur sang n'est plus dit impur, mais on veut que tout leur sang abreuve nos sillons. **On marque ainsi que le sang qu'il importe de faire couler est surtout le sang des Français.** Il faut faire couler tout leur sang. »

À ce jour, c'est la seule interprétation de ce type que j'ai trouvée avant 2008. Car il faut attendre cette date pour qu'elle soit reprise par des individus qui, non seulement se prennent pour des aigles, mais qui insultent ceux qui contestent légitimement une interprétation qui n'est pas la leur. Au fait :

Depuis 1789, de qui est le *sang impur* ?

- | | | |
|--|---|---|
| – des administrateurs lyonnais | – d'un factieux (des factieux) | – des féroces Parisiens |
| – des Allemands | – des financiers | – des parvenus, mêlé à celui de la noblesse |
| – des Anglais | – des gardes nationaux | – des patriotes défenseurs de la liberté |
| – des armées étrangères | – du général français CUSTINE | – du peuple (du tiers-état, des sans-grade, des non-nobles, etc.) |
| – du boche, de l'empereur du prolétaire du crime | – des gens d'ancien régime, des espions et créatures de Coblenz! | – du peuple français [!?!] |
| – des boches | – de Hébert... et de douze autres scélérats | – du peuple révolutionnaire |
| – de BOUILLÉ | – des hommes de sang | – des Philistins |
| – des Bourbons | – de la horde des brigands couronnés | – des prêtres et des aristocrates |
| – des cannibales | – des hordes d'esclaves | – de leurs ressortissants [ici, ceux des autres patries] |
| – de ceux qui voulaient abattre la Révolution française; mettre fin à notre République | – de l'hydre aristocrate | – de la Révolution |
| – des complices du Triumvirat... | – de l'impie | – des révolutionnaires |
| – de CONDÉ | – de l'infâme Toulon | – des rois |
| – des contre-révolutionnaires | – des infidèles | – des roturiers |
| – de ceux qui ne respectent pas la loi | – des intrigants | – des sans-culottes |
| – des chrétiens | – des jacobins | – des scélérats |
| – de citoyens | – du jean-foutre | – des serpents |
| – des cœurs gangrenés | – des jésuites | – « de six de ces monstres » |
| – des contre-révolutionnaires | – de la « lie de la nation » | – des soldats de 1792 |
| – des coupables | – des « lâches Français » | – du « stupide Autrichien » et du tyran |
| – des criminels, scélérats subalternes... | – de Louis Capet (LOUIS XVI) | – des sujets |
| – de dame Constitution | – de Marie-Antoinette | – des traîtres (qui conspirent) |
| – des députés destructeurs | – de ce monstre de Lerne | – des Triumvirs sacrilèges |
| – du despote (des despotes) | – des monstres | – du tyran (et de ses suppôts), (des tyrans) |
| – de nos ennemis (des ennemis) | – des monstres : rois, empereurs, officiers, soldats, tous, tous... | – de la tyrannie |
| – des ennemis de ma patrie | – de MOTIER (LA FAYETTE) | – d'un voleur, d'un assassin, d'un parricide |
| – des ennemis de la Liberté, de la Nation | – des non-nobles | – des Volontaires de 1792! |
| – de l'étranger | – des oppresseurs | – <i>et cetera, et cetera, et cetera</i> |
| – des exilés | – des oppresseurs du peuple de Dieu | |
| – des ex-seigneurs | – d'OSMIN et de son complice | |
| | – des papes JEAN X et JEAN XI | |

En 2018, de qui le sang peut-il être *impur* ?

La situation est toujours la même : c'est celui de ceux qui ne respectent pas la loi, des cœurs gangrenés, des usurpateurs, des criminels, des scélérats subalternes... [...] des lâches Français, des parvenus, des ploutocrates, des « gens assoiffés de pouvoir », des exploiters, des délinquants, des corrompus, *et cetera*.

En résumé – je le rappelle – le *sang impur*, c'est toujours celui de l'autre dès lors où il y a conflit. Combien cherchent à savoir à quoi pensent ceux qui hurlent la *Marseillaise*? Que se passera-t-il

lorsque les esclaves du pouvoir et consorts prendront conscience que c'est à leur sang que pensent les déshérités.

Ce qui n'était pas le cas des soldats français de l'époque révolutionnaire, ce que prouvent nombre d'écrits. Exemples :

- ✓ Alphonse CHASTELAIN, *La Nouvelle Marseillaise...* 1876 :
REFRAIN : [...] Marchons (*bis*) jusqu'aux genoux **dans le sang des Prussiens**.
- ✓ *Le Chant du Départ* : **Consacrez dans le sang des rois et des esclaves**.
- ✓ *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer...* 1888 : REFRAIN : [...] Marchez | Marchons (*bis*) **du sang des rois engraissons nos sillons**.
- ✓ BEN TAYOUX... *Jeanne d'Arc...* vers 1900 : REFRAIN : [...] **Et que chaque sillon de la France envahie, soit le tombeau de l'étranger**.

1. Réimpression de l'*Ancien Moniteur*, n° 87. Lundi 28 Mars 1791, page 731.

2. CERUTTI Joseph-Antoine-Joachim, *Mémoire pour le peuple français...* [s. l. ; s. n.], 1788, p. 26, n. 1 ♠ ou ♠.

Quant au *Moniteur* du 28 mars 1791¹, il estime que « c'est du bon, du meilleur pain que la patrie doit donner à ces malheureux soldats, car **c'est du bon sang qu'ils ont versé pour elle.....** »

Dans *Mémoire pour le peuple français*², Joseph CERUTTI rapporte ce délicieux dialogue : « Un Gentilhomme des Etats du Dauphiné difoit, pour foutenir la primatie de la Noblesse : « Songez à tout le fang que la Noblesse a verfé dans les batailles ». Un homme du Tiers-Etat lui répondit : « Et le fang du Peuple verfé en même-temps, étoit-il de l'eau ? »

Voilà qui nous éloigne une nouvelle fois de la bêtise.

Pour Éric BESSON (8 février 2010), « le **sang impur** ce n'est pas le sang des étrangers, c'est historiquement le sang de ceux qui voulaient abattre la Révolution française, le sang de ceux qui voulaient mettre fin à notre République. Donc c'est ça qu'il faut expliquer. » Cette interprétation concerne le *Chant de guerre*, pas la *Marseillaise*, qui fut – entre autres – l'hymne de la Terreur.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX voudrait « une sorte de *Marseillaise bis* ». Mais elle existe depuis 1919, sous le nom de *Marseillaise du Retour* (voir pages 30–32 et 164).

François LÉOTARD ne souhaite pas que l'on change la moindre formule, **fusse une virgule**, à notre hymne. La révolution est un bloc ; elle a été violence et elle a été liberté.


Voyez le tableau de la page 16. Ce n'est pas seulement la ponctuation qui n'est pas respectée, mais également certaines paroles, l'ordre des couplets. Bref : l'Élysée, Matignon, l'Assemblée nationale, le Sénat, ne chantent pas la même version de l'hymne national. Voyez également l'édition de la *Marseillaise* sur le site de l'Élysée. Et ce sont ces ... [voyons, comment les appeler ?] qui se permettent de faire la morale aux citoyens, qui les menacent d'outrage, de sanctions, et que sais-je encore.

Les formules du type : « La Révolution est un bloc », sont autant de poncifs qui voudraient faire accroire que leur auteur sait de quoi il parle, mais qui n'expliquent rien. La Révolution n'a pas été que violence et liberté. Comme toujours en des temps aussi troublés, des êtres d'exception ont trouvé le moyen de se distinguer dans le domaine des sciences, de l'éducation, etc.³.

Alain REFALO : « Ce n'est pas l'étude en classe de la *Marseillaise* qui pose problème mais d'apprendre aux élèves à la chanter comme un hymne sacré et immuable. Cela s'apparente à de l'em-

3. En attendant que je publie sur ce sujet, voyez : George POUCHET, *Les Sciences pendant la Terreur, d'après les documents du temps et les pièces des Archives nationales* ; Avec avertissement, notes et corrections par James GUILLAUME. Paris, au siège de la Société, 1896 ♠.

brigadement! Il est essentiel de resituer ce chant dans son contexte guerrier, mais également de dénoncer tout qui dans ce chant légitime la haine et la violence. C'est faire œuvre utile pour l'avenir que d'apprendre aux élèves à faire preuve de discernement et de pensée, tant vis-à-vis des paroles de *la Marseillaise* que des lois de la République, comme le préconisait d'ailleurs le ministre de l'instruction publique Paul BERT, en 1882. »

Je n'ai rien à ajouter. Voyez toutefois ce que j'écris le 19 novembre 2017 dans *Faisons le point. de l'Institution judiciaire* . Voyez notamment page 5 ce à quoi Jacques ATTALI encourage : « **Il faut mettre l'État français hors d'état de nuire. Hors d'État de nuire.** »

Page 71, j'ai rappelé qu'il n'y a pas que le sang qui puisse être qualifié d'impur. Que les humains dont le sang est décrété **impur** peuvent être mis en esclavage, colonisés, exploités, mis au ban de la société, etc. Je reviens dans l'annexe 5 sur l'esclavage, plus particulièrement sur la traite des Slaves, les travailleurs forcés d'Indochine et la traite des Noirs.

J'évoque aussi le quatrième État. Je démontre que les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont connus des précédents avec les machines infernales. Après nombre d'auteurs, je prouve que la guillotine n'a pas été inventée à l'époque de la Révolution.

Tous ces sujets seront développés dans la troisième partie de mon étude.

Le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ne saurait souffrir une quelconque modification du texte. Il s'agit d'un document historique, composé et mis en musique par Claude ROUGET DE LISLE à la demande du maire de Strasbourg – le comte Frédéric DE DIETRICH – dès que la déclaration de guerre à l'Europe des rois coalisés fut connue dans la capitale alsacienne.

Baptisée *Marseillaise* par les Parisiens au mois d'août 1792, son esprit et son usage ont été régulièrement détournés, ce que n'a jamais cessé de proclamer son auteur-compositeur.

Si la musique – qui fut appréciée par tous – peut être exécutée en toutes circonstances, les paroles, elles, déplacées en temps de paix, ne se justifient qu'en temps de guerre. Ce qu'avaient parfaitement compris nombre de citoyens qui ont proposé d'autres paroles. La version la plus aboutie, due à un auteur qui a préféré garder l'anonymat, vit le jour en 1919 sous le nom de *Marseillaise du Retour*.

Contrairement à nombre de pays, la France n'a toujours pas eu la sagesse de mettre les paroles en adéquation avec l'esprit du temps présent.



